



PPPOINT
LE POINT INFO DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



• le 4 avril 2018

Sécurité routière : bilan des opérations de contrôles organisées à l'occasion du week-end de Pâques.

Du vendredi 30 mars au lundi 2 avril 2018, la sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières (SDRCSR) de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) et la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ont engagé 1615 effectifs pour réaliser des contrôles routiers répartis sur 395 points de la région parisienne.

Au total, 1978 infractions ont été relevées.

Parmi elles, 58 sont relatives à l'alcoolémie (dont 24 délictuelles), 21 dépistages aux stupéfiants se sont révélés positifs.

25 excès de vitesse ont été constatés par interception dont 2 pour un dépassement de la vitesse autorisée de plus de 50km/h.

Concernant les autres comportements dangereux, les policiers ont procédé à 36 verbalisations pour surcharge, 84 pour usage de téléphone/oreillettes au volant, 51 pour franchissement de feux rouges, 51 pour infractions aux règles de croisements/dépassements/changement de file ou direction.

A noter qu'au cours de ces contrôles, une sensibilisation aux risques de l'alcool au volant a été effectuée et à cette occasion, les policiers ont distribué des éthylotests.

**La préfecture de Police réitère ses appels
au respect des règles de conduite et de sécurité sur la route :
retrouvez quelques précieux conseils pour bien préparer votre voyage, faire la route en toute sécurité
et arriver à bon port sur [le site de la sécurité routière.](#)**